

SOCIÉTÉ
D'HORTICULTURE

DE
L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

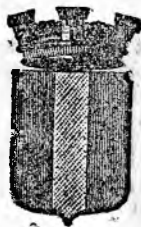


BULLETIN DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

X^e VOLUME

NOVEMBRE

N^o 23



1884

CONVOICATIONS

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à deux heures, et celles du Conseil d'administration le dernier dimanche, à trois heures, dans une des Salles de l'ancienne Ecole des Frères.

SENLIS

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE ERNEST PAYEN

11, place de l'Hôtel-de-Ville, 11

voir à la troisième page de la couverture les avis.



MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vatry. — M^{me} Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thié-nard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, vice-président.
M. Cossin, secrétaire.
M. Reusse, conservateur du matériel.

BUREAU GÉNÉRAL

M. Vernois, président.
MM. Thirion, Minguet et Brochon, vice-présidents,
M. Delmont, secrétaire-général provisoire.
M. Cagny, secrétaire-général-adjoint.
MM. Jassemmin et Macret, secrétaires.
M. Drivière, trésorier.
M. Daguet, trésorier-adjoint.
M. Vinet, bibliothécaire-archiviste.
M. Colas, conservateur du matériel.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Senlis : MM. Simon Compiègne. — Félix Dupuis. — Fossiez. — Guinand. — Minard. — Salot. — Noché. — Lozet. — Bougeon-nier. — Palfroy. — Delmont. — Tirlet.

SECTION DE LA CHAPELLE-EN-SERVAL

Président : M. E. Baudet. — Vice-Président : M. Lane.
Secrétaire : M. Rauscher. — Vice-Secrétaire : M. Rodian (Louis).
Trésorier : M. Huss. — Délégué : M. Pichon.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Dubarle.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de l'Assemblée générale

DU 5 NOVEMBRE 1884. — PRÉSIDENTE DE M. BROCHON.

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Vernois, encore indisposé, se fait excuser par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

M. GIRODOT dépose sur le bureau :

1° Un lot de fraises des Quatre-Saisons. — *Mention hono-rable.*

2° Un lot de Cucurbitacées dont une belle courge massue. — *Mention honorable* (1).

La correspondance se compose du procès-verbal suivant :

SECTION DE LA CHAPELLE

SÉANCE DU 19 OCTOBRE 1884. — PRÉSIDENTE DE M. BAUDET.

Les objets suivants sont déposés sur le Bureau :

Par M. BARBIER (Emmanuel), de La Chapelle :

Un lot de 7 fuschias, 14 begonias, 80 variétés de fleurs coupées. — *Mention très honorable.*

Un lot de 55 variétés de légumes. — *Mention très honorable.*

Par M. DUBRAY, de Vémars :

Un lot de 8 begonias ricinifolias. — *Mention très honorable.*

Un lot de 60 variétés de légumes. — *Mention très honorable.*

Un lot de 18 variétés de poires. — *Mention très honorable.*

Il est donné connaissance des points obtenus par les divers concurrents pour apports au marché.

L'assemblée arrête le nombre et l'importance des médailles à donner cette année.

(1) *Erratum au Bulletin d'octobre.* — M. GIRODOT, corbeille de fraises, au lieu de : *Mention honorable*, lire : *Mention très hono-rable.*

Le Secrétaire-Général, comme rapporteur de la Commission du règlement, donne lecture de son rapport :

Mesdames et Messieurs,

Par votre délibération en date du 7 septembre 1884, prise sur la proposition du Conseil d'administration, vous avez décidé que les Règlements de la Société épars, dans les revues et compte-rendus du Conseil, seraient réunis de manière à former un ensemble qui fût à la disposition de chacun des Sociétaires.

La Sous-Commission que vous avez nommée pour préparer ce travail, a feuilleté avec un soin minutieux tous les documents de la Société ; elle a laissé de côté tout ce qui ne se fait plus, et au contraire ajouté quelques articles qui, bien que n'étant écrits nulle part, sont cependant dans les usages.

Du tout, elle a fait un recueil que votre Commission de 12 membres, a examiné avec le plus grand soin, a mis en ordre et qu'elle vous propose d'accepter.

Le travail a été ainsi conduit :

1^o Règlement général ;

2^o Règlements intérieurs ;

3^o Et enfin les divers Règlements qui se rapportent aux Expositions, Concours, etc.

Lorsque la proposition de codification des Règlements a été faite, certains Sociétaires ont paru croire qu'il s'agissait de bouleverser tout ce qui existait. Quelques membres de la Commission qui partageaient même cette appréhension sont vite revenus de leur erreur et ont compris qu'il était utile, dans une Société d'horticulture, aussi bien que dans toute espèce d'association, d'avoir des bases fixes qui ne puissent être modifiées qu'en assemblée générale. Ce qui permet au Bureau et au Conseil de répondre à la confiance que vous leur accordez pour la direction de la Société, au lieu de la laisser à la discrétion des quelques personnes malheureusement trop rares, qui viennent habituellement la représenter aux réunions mensuelles.

D'ailleurs la Commission a respecté avec scrupule tous les Règlements existants, sans y faire la moindre modification ; mais au cours de ses travaux, elle a cru remarquer plusieurs dispositions qui lui semblent devoir être remaniées et qu'elle va soumettre à votre délibération.

Rien d'ailleurs de nouveau que la proposition faite par notre honorable Président, M. Vernois, d'admettre, dans une certaine mesure, une Exposition permanente dans notre jardin, d'objets d'art capables de le décorer.

La question du concours entre les enfants des écoles communales n'est pas encore résolue, vous le savez, nous attendons encore la réponse de M. l'Inspecteur d'académie. J'ai confiance qu'avant la fin de l'année ce Règlement pourra être fait et imprimé.

En 1880, une partie des Règlements a été imprimée, suivie de la liste des membres. Le tout a formé une petite brochure dont le coût (en y comprenant une centaine d'exemplaires tirés en plus) n'a pas dépassé 80 francs. Si vous voulez m'autoriser à ne pas faire paraître le Bulletin de novembre, nous pourrions en employer le prix à la réimpression de nos Règlements. Le tout dépassera peut-être un peu la grosseur d'un Bulletin. Mais, somme toute, vous voyez que nous n'engageons qu'une dépense minime pour faire une œuvre utile et durable.

Les modifications proposées portent principalement sur les articles 9, 13 et 15 de l'ancien Règlement et sur la difficulté que présente leur application quand il s'agit d'un scrutin général.

Quelques personnes craignent qu'on ne risque de mécontenter les Sections ; d'autres, au contraire, s'appuyant sur ce qui se passe chaque année, affirment que le mode de votation ancien par consultation des Sections chez elles, n'est jamais appliqué parce qu'elles ne connaissent pas les personnes et qu'il est préférable de décider qu'aux séances de novembre, décembre, au lieu des réunions mensuelles de la Section

centrale, la Société tout entière se constituera en *Assemblée générale* souveraine pour régler les modifications au Règlement et nommer les membres du *Bureau général*.

L'assemblée adopte ces conclusions.

En revanche, elle annule la première partie de l'article 15 du Règlement de 1881, qui mettait la présidence des Sections à la disposition de tous les membres du Bureau général.

Elle adopte ensuite quelques autres modifications de détail, ainsi que la proposition d'exposition d'objets d'art au jardin.

L'assemblée décide que les Bulletins de novembre et décembre seront publiés, mais restreints, pour que le reste disponible soit employé à l'impression du Règlement.

La séance est levée à 5 heures.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

La plus grande fleur du monde. — La plus grande fleur qui ait été observée jusqu'à ce jour, le rarissime *Godwinia gigas*, s'épanouissait dernièrement dans un établissement horticole de Londres.

Découverte il y a peu de temps, dans les montagnes de Choutales (Nicaragua), par M. Leemann, voyageur botaniste, c'est la première fois qu'elle fleurit en Europe.

C'est une plante bulbeuse, de la famille des aroïdées. Chaque année elle produit une énorme feuille très divisée, supportée par un pétiole de 2 à 3 mètres de longueur; à la feuille succède une fleur gigantesque qui naît à la base du pétiole, et qui ne mesure pas moins de 0^m 60 de longueur sur 0^m 50 de largeur, d'un brun velouté.

Il est fâcheux qu'en s'épanouissant le *Godwinia gigas* dégage des gaz fétides rappelant ceux qui se dégagent d'un cadavre en décomposition. — Aussi, pour que les nombreux visiteurs puissent admirer, sans inconvénient, cette curiosité végétale, il a fallu placer cette plante dans une cage de verre.

AVIS

Le Bureau rappelle que les élections générales auront lieu à l'*Assemblée générale du 7 décembre*, et qu'il est essentiel que la réunion soit nombreuse. Les Sections doivent y assister pour participer à la nomination du Bureau général.

Il y aura lieu de remplacer plusieurs membres démissionnaires et notamment de nommer le Secrétaire-Général.

Le Concours régional agricole devant avoir lieu l'année prochaine à Beauvais, du 30 mai au 7 juin, MM. les Horticulteurs qui ont l'intention d'exposer se rappelleront qu'ils doivent faire leur déclaration de façon à ce qu'elle parvienne au ministère de l'agriculture au plus tard au 25 avril.

Il n'y aura pas de Leçons pendant le mois de Décembre.

Grandes Pépinières de Bargny, par Betz (Oise).

ARMAND MOREL

Choix considérable d'Arbres Fruitiers tiges et nains variés, Arbres forestiers et d'agrément, Plantes vertes, Conifères, Arbustes touffes, etc, etc.

Grande Quantité de Plants forestiers.

PRIX MODÉRÉS

DEMANDER LE CATALOGUE GÉNÉRAL

Tarif des Annonces.

Prix de chaque Case pour les Sociétaires :

1 fois	2 fr. 50
3 fois de suite	6 »
6 fois de suite	10 »
12 fois de suite	18 fr.

Monté en plus pour toute personne étrangère à la Société.

Adresser les demandes d'annonces au Secrétaire-Général.

Avis.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. Vinet, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.

PC T. S. de tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à Mlle RT, concierge.

Revue de l'Horticulture belge et étrangère

Recueil mensuel illustré, fondé en 1875, paraissant régulièrement le 1^{er} de chaque mois en un fascicule de 24 pages grand in-8°, orné d'une superbe chromo-lithographie, d'une planche noire et de nombreuses gravures.

OBJETS TRAITÉS : Plantes nouvelles, peu connues ou intéressantes. Horticulture des salons et des fenêtres. Architecture de serres et de jardins. Mosaïciculture. Dessin, tracé et plantation de corbeilles et parterres. Arboriculture ornementale. Littérature horticole et chronique des expositions. Nouveaux appareils et ustensiles. Variétés et mélanges.

Abonnement d'un an : Belgique, 12 fr. — Pour les pays de l'Union postale, 13 fr. 50. — Pour tous les autres pays, 12 fr., port en sus
S'adresser à M. Ed. Pynaert, rue de Bruxelles, 142, Gand (Belgique)